Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 056-215600198-20260121-001_2026-DE

MAIRIE DE BILLIO
MORBIHAN
56420

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°001/2026

L'an deux-mil-vingt-six, le vingt-et-un janvier, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de BILLIO, sous la présidence du Maire, Jean-Luc GRANDIN.

Date de la convocation : 16 janvier 2026.

Sont présents : Isabelle BREHELIN, Jean-Loïc JOUBIOUX, Jean-Luc GRANDIN, Fabienne DANET (arrivée à 18h35), Roseline GABILLET, Jean-Pierre ROUSSEAU, Jean-Luc LE BOUQUIN, Jean-Yves TASTARD.

Excusé : Adrien BINOIST (donne pouvoir à Isabelle BREHELIN).

Secrétaire de séance : Jean-Pierre ROUSSEAU.

Effectif	9
Présents	8
Quorum	**5**
Pouvoir	1
Votants	9

Le quorum étant atteint, le conseil municipal délibérer.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2026

Vu le projet de rénovation de l'Église,

Vu le plan de financement ci-dessous,

ETUDES	87 788,23 €
TRAVAUX	1 185 354,24 €
TOTAL	**1 273 142,47 €**

Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 056-215600198-20260121-001_2026-DE

SUBVENTIONS

ORGANISMES	MONTANT SUBVENTIONNABLE MAXIMUM HT	TAUX	MONTANT DE LA SUBVENTION
DETR 2023	200 000,00 €	40%	80 000,00 €
DETR 2026	200 000,00 €	40%	80 000,00 €
REGION	1 273 142,47 €	9%	120 000,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	396 165,00 €	25%	99 041 €
TOTAL SUBVENTIONS SUR LE HT		**30%**	**379 041,25 €**
AUTOFINANCEMENT OU EMPRUNT			894 101,22 €
TOTAL HT			**1 273 142,47 €**
TVA			254 628,49 €
TOTAL TTC			**1 527 770,96 €**

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité valide le plan de financement ci-dessus et autorise le maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2026.

Pour	9
Contre	/
Abstention	/
Non-votant	/

Le maire,
Jean-Luc GRANDIN

MAIRIE de BILLIO (Morbihan)

Le secrétaire,
Jean-Pierre ROUSSEAU